

DEVIS

N° 286 432/000

\*286432\*



Adresse de facturation :

. AMBERT LIVRADOIS FOREZ  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
15 avenue du 11 novembre  
63600 AMBERT

Tél : 04 73 72 71 40

Date	07/01/2025	Référence : chantier marsac						
Client	242 752	Votre contact :						
Représentant	Gilles PERRIER							
Mode de livraison : A disposition								
Saisi par : NATHALIE.IMBERT nathalie.imbert@gedimat.fr								
Référence article	Désignation	TVA	Quantité	UV	PU	% Remise	PU Net	Montant HT
H 30360584	SOL VINYLE DOURO HONEY 5MM 10 LAMES - 1220X180X5 - 2,196M <sup>2</sup> /PQT soit 11 PAQUET (S) Dont REP PMCB (INF) 0,150000 (Unitaire) Montant REP PMCB (INF) : 3,62 (0,150000 x 24,15 METRE CA	01	24,156	M2			20,19	487,71

Net marchandises	Port	Frais	Poids (KG)	Escompte	Base TVA	TVA	Taux TVA	Montant TVA	Total HT
487,71			440,85		487,71	01	20,00	97,54	487,71 EURO
Total net marchandises	Total Port	Total Frais	Volume (m3)	Total Escompte	Total Base TVA			Total TVA	Total TTC
487,71					487,71			97,54	585,25 EURO

Signature du client suivie de la mention " Bon pour accord"

Bon pour accord, le 10/01/2025  
Edith ALLARD, directrice du pôle ADT

 Lu et accepté les CGV \*\*

\*\* Vous pourrez prendre connaissance de nos conditions générales de vente dans nos magasins ou sur notre site internet : gedimat.fr

Ce devis est valable jusqu'au : 06/02/2025

NB : LES QUANTITES CI-DESSUS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF ET N'ONT AUCUNE VALEUR CONTRACTUELLE.  
IL CONVIENT DE VERIFIER CES QUANTITES.

Nos prix sont donnés sans engagements de durée et nos ventes sont toujours faites au cours du jour de la livraison, les marchandises vendues et agréées départ usine ou entrepôts. Nos marchandises, même expédiées franco, voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur.

A l'arrivée des marchandises, le client doit vérifier leur état avant déchargement. Les marchandises resteront la propriété du vendeur jusqu'à leur complet paiement. Elles pourront donc être reprises en cas de non paiement selon les dispositions de la loi N°80335 du 12 mai 1980.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. En cas de non-paiement à l'échéance, une pénalité de retard de 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliquée. Si vous êtes professionnel, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier, en cas de retard de paiement (fixé par décret à 40€) sera appliquée.

Siege Social : SAS BOROMAT 190 avenue Michel Omerin 63600 AMBERT

SAS au CAPITAL de 2455830 €- Code NAF : 7010Z - Siret : 84139907400019 - N° TVA Intracom : FR87841399074 - RCS : 841399074 - Clermont-Ferrand

Domiciliation bancaire : SG Vichy ENT - IBAN : FR76 3000 3019 4900 0200 2117 256 - Code BIC : SOGEFRPP